

Image not found or type unknown



Divulgation des données bancaires

Par **ced91300**, le **04/01/2010** à **12:05**

Bonjour, je souhaiterais savoir si l'opérateur internet FREE a le droit de communiquer mes données bancaires à une autre société (société de recouvrement), sachant que mon contrat est terminé depuis avril 2009, et que free ne m'a jamais contacté pour me réclamer quoi que ce soit. Où se trouvent les textes réglementaires traitant de ce sujet? merci très cordialement